



PROCES VERBAL DE REUNION COMITE DIRECTEUR DU 06 NOVEMBRE 2015

Membres présents :

Thierry BALESTRIERE, Christian BLACHIER, Michel BOTTON, Patrick CASSEGRAIN, Joël COUSIN, Jean-Charles DELAGARDE, Sophie GABORY, Emmanuel GALLAND, Jean-Yves MAURY, Pascal MIGEON, Florence PACAULT, Philippe PAQUET, Monita RAFAITIN, Pascal RENARD, Jannick RIBAUT, Jean-Paul ROSSIGNOLES, Dominique TILLAY.

Membres excusés :

Fabrice BLACHIER, Karine DELALOY, Maryse FROGER, Margaret GERY, Eric JAMBERT, Nathalie MOREAU, Marie-Laure PIGET, Christian WEINLING.

Assistent : Anna KOTOCOVA (Responsable Pôle Féminin), Jacky RAVIER (Conseil d'Honneur).

Ordre du Jour

- I) Informations Président
- II) Informations Fédérales
- III) Remplacement de la Secrétaire Administrative
- IV) Projet Camp d'été Arbitres
- V) Groupement d'Employeurs
- VI) Projet 3c3 Comités-Ligue
- VII) Validation de la Commission Sportive Jeunes
- VIII) Validation de la Commission des Présidents de Comité
- IX) Etude de la demande du CJM Bourges (Tracés Prado 1)
- X) Vie des Commissions
- XI) Questions diverses

Ligue du Centre de Basket - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket:



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://ligueducentredebasketball.com>

I) INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président fait lecture d'un courrier de Jean Pierre SIUTAT, Président de la Fédération, qui souhaite avoir un entretien avec lui pour évoquer les sujets concernant le Basket sur le territoire de notre Région Centre – Val de Loire.

Le Président nous informe de la signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Mutuel. Celle-ci inclut une participation financière, ainsi que la réalisation gratuite d'affiches et de flyers. Nous pouvons, de plus, espérer une dotation de clés USB sur lesquelles nous pourrions enregistrer les dossiers importants et que nous pourrions remettre aux clubs lors de l'Assemblée Générale Régionale 2016. Celles-ci pourraient également nous servir pour nos formations d'entraîneurs et d'arbitres.

Le Président fait un récapitulatif de ses déplacements et de l'utilisation de la voiture de la Ligue par diverses personnes. Celle-ci ayant fait économiser une somme de 4000 euros sur les 28000 km parcourus depuis près d'un an.

Philippe Paquet attire notre attention sur sa surveillance « de très près » de la gestion des véhicules et sur le fait qu'ils ne sont, en aucun cas, utilisés pour des déplacements personnels.

Le Président fait un retour sur l'Assemblée Générale de la Fédération qui s'est réunie à Nantes le 16 Octobre dernier : Il a jugé très bonne l'organisation par le Comité de Loire-Atlantique. Il a beaucoup été question de l'Euro 2015. De l'avis général, ce rendez-vous a été une réussite. Les comptes ne sont pas clôturés actuellement mais, normalement, le bilan devrait être bénéficiaire, étant donné que la Fédération avait budgété des recettes calculées sur 220 000 spectateurs alors que près de 300 000 spectateurs ont assisté à cet événement. Néanmoins, des dépenses non prévues seront à intégrer, par exemple, entre autres, pour le chauffage au stade Pierre MAUROY.

A cette occasion, Thierry BALESTRIERE s'est vu remettre le « Coq d'Argent » de la Fédération Française de Basketball, distinction hautement méritée compte tenu de son parcours de bénévole et de son investissement au sein des différentes instances de la Famille Basket.

Le Président se réjouit de constater qu'à ce jour nous avons 829 licences d'avance par rapport à la saison dernière (à date) sur l'ensemble de la Ligue. Mais il regrette que, dans certains départements, il n'y ait aucune licence OBE enregistrée.

II) INFORMATIONS FEDERALES

Thierry BALESTRIERE nous rappelle la mise en place de la réunion du CCR (Comité de Coordination Régional) concernant notre Ligue.

Elle aura lieu à la Maison des Sports de Touraine le Samedi 28 Novembre 2015 et regroupera les Ligues de Bretagne, des Pays de Loire et du Centre.

Le matin, la réunion sera animée par Jean-Pierre HUNCKLER, 1^{er} Vice-Président de la Fédération sur les thèmes suivants :

- Réforme des compétitions internationales
- Réforme territoriale

L'après-midi, le CCR, réuni en plénière, travaillera sur l'état des lieux et la note d'opportunité, demandés par la FFBB.

III) REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Le Président nous informe du recrutement d'une nouvelle secrétaire administrative, en remplacement de Clémence GERBET.

Madame Annick INGOAT, a pris ses fonctions le Lundi 2 Novembre, en CDD, dans le cadre d'un contrat CAE, à temps plein. Les aides accordées sur ce type de poste étant calculées sur une base de 20 Heures hebdomadaires, les 15 Heures complémentaires ne pourront en bénéficier.

Il nous informe également d'une réflexion pour un second poste, à mi-temps ou temps partiel, dédié à la communication. Un projet sera présenté lors de la prochaine réunion du Bureau Directeur, le 11 Décembre 2015.

IV) PROJET DE CAMP D'ETE ARBITRES

Le Président souhaite évoquer un projet de « Camp d'Eté Arbitres » qui pourrait « fonctionner » en parallèle avec le Camp d'Eté organisé par Benoist BURGUET, du 10 au 16 Juillet 2016, à Blois. Une expérience récente n'a pu être renouvelée par manque de candidats, ceci étant dû, apparemment, à un défaut de communication.

Christian BLACHIER fait remarquer que les CDO n'avaient pas joué le jeu pour relayer l'information auprès de leurs arbitres.

Jean-Paul ROSSIGNOLES souhaiterait savoir qui va gérer le volet « Arbitres » de ce Camp d'Eté (inscriptions, hébergement, encadrement). Et connaître également le montage financier. Cela reste à définir.

Vote : Le Comité Directeur donne un accord de principe, sous réserve de connaître prochainement les modalités évoquées ci-dessus (Présentation du projet lors de la réunion du Comité Directeur du 08 Janvier 2016).

V) GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Le Groupement d'Employeurs a été créé le 5 octobre 2015 au Siège de la Ligue du Centre. Son nom : « Groupement Basket Centre ».

Composition du Bureau

Président : Jannick RIBAUT

Vice-Président : Dominique TILLAY

Secrétaire : Michel BOTTON

Trésorière : Nathalie BERTRAND

Les Statuts et Règlements seront déposés le Jeudi 12 Novembre à la Préfecture du Loiret (Greffes des Associations).

Pascal RENARD demande que les Statuts et Règlements soient envoyés à chaque Président de Comité pour présentation lors des réunions de Comité Directeur étant donné que chaque Comité devra se prononcer pour intégrer, ou non, ce Groupement.

VI) TOURNOIS 3X3

Sophie GABORY présente le projet « Festi 3x3 2016 ». Le Comité d'Indre-et-Loire organisera le tournoi le Samedi 13 Juin après-midi. Sophie GABORY a rendez-vous le mercredi 25 novembre avec les responsables de la ville de Tours à ce sujet.

Conformément aux directives fédérales, 2 tournois seront organisés : Le premier, qualificatif pour l'Open National de U17 à U20. Chaque Comité devra organiser un tournoi départemental, déclaré comme Tournoi Bleu qualificatif au Tournoi Brun de Tours, lui-même qualificatif à l'Open de France, mais qui devra être ouvert à tous, par obligation.

Et le second, sur les catégories U15, pour lequel chaque Comité devra organiser un Tournoi Blanc qualificatif au Tournoi Jaune de Tours. Sophie GABORY souhaite que ce tournoi soit réservé aux sélections départementales.

Ces 2 tournois peuvent être organisés en parallèle, le même jour, sur les mêmes sites. Sophie GABORY regrette le « rejet », par le règlement, des équipes U 20.

Une réunion sur ce projet est programmée le 28 Novembre à Bourges, lors du TIC, pour faire le point sur le Tournoi 2015 et préparer la manifestation 2016. Quelques modifications devront être apportées au Cahier des Charges.

La mobilisation des Comités est nécessaire pour que l'on puisse espérer une participation et une réussite meilleures que pour l'Edition 2015.

Le Président rappelle que le projet doit être réalisable dans tous les Comités.

VII) VALIDATION COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Pascal RENARD a été chargé par le Président de restructurer la Commission Sportive Jeunes, notamment sur la partie technique. Après consultation de Florence PACAULT, Michel BOTTON et Benoist BURGUET, nous estimons qu'à ce jour il n'y a pas urgence, la seconde et la troisième phase des Championnats étant programmés.

Il faudra également faire le point sur les Championnats Interdépartementaux.

Ensuite, une réunion composée d'élus et de techniciens sera programmée (courant Février) et une nouvelle formule verra le jour, ou pas. Ce projet sera présenté pour validation lors de la réunion du Comité Directeur du 11 Mars 2016.

VIII) VALIDATION COMMISSION DES PRESIDENTS DE COMITE

Le Président nous demande de nous prononcer sur la création officielle d'une Commission des Présidents de Comité au sein de la Ligue.

Cela permettrait à la Commission de Discipline Régionale de traiter les dossiers relatifs aux Championnats Interdépartementaux. De même pour la Commission Régionale des Officiels et les réclamations.

-- Michel BOTTON se déclare d'accord sur la forme mais plus réservé sur le fond (les fonctionnements, conséquences et incidences n'ont pas été étudiés de façon complète et approfondie).

Il suggère une autre dénomination « Commission Interdépartementale » ce qui pourrait permettre d'ouvrir cette commission à d'autres personnes que les Présidents de Comité.

De plus, il faudra rédiger une délégation de pouvoirs spécifique comme pour les autres commissions régionales.

-- Jean-Paul ROSSIGNOLES souhaite qu'un vote soit fait sur ce choix.

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

IX) TRACES GYMNASSE PRADO 1

Michel BOTTON fait lecture d'un courrier du CJM Bourges demandant l'autorisation par dérogation de faire jouer ses équipes U15 Région (F et M) dans le Prado 1, sachant que le tracé des lignes à 3 points à 6,25 m est absent en raison du Règlement FIBA.

Après débat, nous mettons au vote cette demande qui, comme précisé, ne concernera que les deux catégories ci-dessus. Et encore, puisque l'équipe U15M évoluera en Inter-Région à partir de Janvier 2016, et l'équipe U15F (2) en Interdépartemental dès maintenant. La question a été posée à la Fédération pour les U15M et nous sommes en attente de la réponse. Pour les U15F, il est admis que l'autorisation régionale valide la participation en Interdépartemental.

Résultat du vote = Pour : 10
 Contre : 3
 Abstentions : 3

La dérogation est donc accordée. Un courrier sera envoyé au CJM Bourges pour la notifier, avec copie aux clubs concernés.

X) VIE DES COMMISSIONS

1) COMMISSION MANIFESTATIONS

Concernant l'organisation du Tournoi Inter-Comités des 28 et 29 Novembre prochains, Emmanuel GALLAND rappelle qu'un tableau Excel a été envoyé à chaque Comité afin de connaître le nombre de participants. Cette fiche doit être lui être retournée impérativement pour le 13 Novembre dernier délai.

Il est souhaitable que l'E-marque soit utilisée sur le TIC.

2) COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Florence PACAULT nous informe que la seconde phase est programmée.

Une question se pose quant au remboursement des frais d'engagement pour les équipes non retenues en Championnat Régional.

La part formation (40 euros) ne sera pas remboursée.

Quant à la part engagement proprement dite, nous calculerons la somme à rembourser après consultation des archives.

Révision du calendrier : Michel BOTTON attire notre attention sur le fait que le calendrier « Régional Jeunes » (présenté à l'Assemblée Générale) présentait un défaut : il ne comporte qu'une seule rencontre sur la période allant du 13 Mars au 20 Mai 2016.

Il propose donc le calendrier suivant pour la Phase Finale :

10 Journées =	1A : 09/01	1R : 05/03
	2A : 16/01	2R : 12/03
	3A : 23/01	3R : 19/03
	4A : 30/01	4R : 23/04
	5A : 27/02	5R : 30/04

Remis/Avancé : 06/02 et 26/03

Finales : 08 Mai 2016 (au lieu du 11 Juin)

Cette dernière date reste à confirmer en fonction des possibilités d'organisation par le Comité d'Eure-et-Loir.

3) COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

-- Michel BOTTON a représenté la Ligue du Centre lors d'une réunion de la Chambre d'Appel à la Fédération. L'appel a été interjeté par le club de la Chapelle St Mesmin contre l'interdiction de participation des licences C2 en Championnat Régional.

Michel BOTTON rappelle que cette disposition a fait récemment l'objet d'un débat précédant son maintien dans nos règlements. Et que la notion d'intérêt collectif a primé sur celle de liberté individuelle dans notre décision.

De plus, un point du Règlement Fédéral suppose la possibilité d'une différence de traitement (règles de participation différentes) entre les équipes d'un même championnat, principe d'iniquité que nous avons rejeté.

Cette situation permet de constater, dans certains cas, la difficulté de cohabitation entre Règlement Fédéral et Règlements Régionaux ou Départementaux, ainsi que des problèmes quant aux compétences propres à chaque instance.

Michel BOTTON nous tiendra au courant de l'avancement du dossier pour suite éventuelle à donner

-- Michel BOTTON évoque la possibilité et l'intérêt de « mettre » sur les ordinateurs supports de l'E-marque les différents règlements et statuts afin qu'ils soient facilement consultables en cas de problème.

-- Michel BOTTON signale que Philippe CABALLO prendra rendez-vous avec les différentes CTC de la Ligue pour une visite d'accompagnement. Il en prévoit quatre (18 – 28 – 37- 45).

Patrick CASSEGRAIN fait remarquer que les Inter-équipes (CTC) sont parfois dans l'impossibilité de respecter la règle des brûlés des clubs porteurs. Et que, de plus, il est impossible de modifier la liste (avec des licenciés AS par exemple).

Thierry BALESTRIERE regrette que l'esprit d'origine qui prévoyait de compléter une équipe simplement avec 2 ou 3 joueurs d'un autre club ne soit pas respecté.

4) PÔLES

-- Des réunions de concertation vont être organisées avec les clubs évoluant en U15 Elite :
U15F à Chartres le 7 Novembre 2015

U15M au siège de la Ligue le 5 Décembre 2015

-- Le médecin actuellement en fonction sur le Pôle Masculin ne peut pas poursuivre sa mission pour raison d'incompatibilité entre les emplois du temps.

Normalement, un nouveau médecin devrait pouvoir assumer cette mission. Il s'agit de Laurent WINKLER, rattaché au service de « Médecine du Sport » de l'Hôpital d'Orléans.

5) STATUT ENTRAINEUR

L'application des pénalités en points relatives au Statut de l'Entraîneur dans les catégories Jeunes se fera sur la phase allant de Janvier à Avril (Championnat proprement dit).

Chez les Seniors, elle se fera sur l'ensemble de la saison.

6) COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

Christian BLACHIER se pose la question de l'utilisation des valises dans les Clubs.

Il fait également remarquer la difficulté à désigner des arbitres sur 34 rencontres dans la mesure où certains Comités ne désignent pas sur les catégories jeunes.

Pascal RENARD fait remarquer que c'est une question de coût, et que tous les clubs ne peuvent pas forcément supporter des dépenses dans ce domaine.

Thierry BALESTRIERE se félicite de l'enregistrement à ce jour de 2400 arbitres clubs en France.

Problème avec 2 clubs pour la caisse de péréquation : une pénalité de 10 % devrait être appliquée après 1 mois de retard. (A la date du 20 Novembre, ce problème est réglé).

Information : Un arbitre club peut arbitrer dans une catégorie supérieure à son âge à condition d'être accompagné d'un arbitre d'une catégorie supérieure à celle de l'équipe arbitrée.

Un arbitre officiel peut être désigné à partir de 15 ans sur toutes les catégories, le seul critère étant son niveau d'arbitrage.

7) COMMISSION MEDICALE

Le Docteur DELAGARDE regrette de perdre un temps fou simplement à cause de dossiers mal remplis.

Il est souhaitable que chaque président de CDO mobilise ses arbitres dans ce domaine.

Nous estimons à seulement 30 % les dossiers d'arbitres de niveau départemental à jour actuellement.

Le docteur regrette ne pas avoir de réponse(s) aux questions posées à la Commission Médicale Fédérale. Thierry BALESTRIERE lui suggère de le mettre en copie de ses envois.

SPORT ET SANTE

La Fédération a envoyé des documents sur ce sujet dans chaque comité. Le Président demande au docteur DELAGARDE de prendre en charge le dossier.

8) COMMISSION MATERIEL ET LOGISTIQUE

Philippe PAQUET nous rappelle la démarche à suivre pour la réservation de la salle pour les réunions.

Il nous informe du fait que, du 10 au 31 décembre, la salle de réunion ne sera pas disponible pour raison de travaux, les sols des bureaux devant être refaits.

9) COMMISSION DE DISCIPLINE

Pascal MIGEON nous rappelle le fonctionnement de sa commission : celle-ci se réunira le 2ème lundi de chaque mois. Ce qui évitera de rester 2 mois sans traiter les dossiers.

Il nous informe qu'il retirera 2 fautes techniques pour mauvaise application du règlement (Exemple : faute technique après match, cela n'existe pas !).

Il nous informe avoir eu connaissance d'une réclamation ayant posé problème lors d'une rencontre faisant également l'objet d'un dossier de Discipline. Il rappelle que la Commission de Discipline n'est pas habilitée à traiter les réclamations, qui sont du ressort de la CRO.

Compte tenu de la décision prise quant à la gestion des Championnats Interdépartementaux par une Commission Régionale (Commission des Présidents de Comité), la réunion des Présidents de Commission de Discipline des Comités n'a plus lieu d'être. Elle sera donc déprogrammée.

10) COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Patrick CASSEGRAIN regrette que la Coupe de la Ligue, qualificative au Trophée Coupe de France, intéresse si peu de monde : 12 équipes Seniors masculines et 3 équipes Seniors féminines cette saison. Il pense qu'il faudrait peut-être trouver un système de dotation pour mobiliser plus d'équipes.

11) COMMISSION TECHNIQUE – SECTEUR FEMININ

Anna KOTOCOVA nous rappelle que le TIC est un tournoi avant tout de détection. Elle souhaite que les fiches soient bien remplies, notamment pour la taille des joueurs (euses). Elle demande également de vérifier la nationalité des jeunes, la raison étant que, dans le Parcours d'Excellence Sportive, seuls les joueurs(ses) français(es) peuvent intégrer le Centre Fédéral.

Anna demande aux 6 CTF Ligue de signaler les grands gabarits des catégories U12 à U16.

La réunion plénière aura lieu à Bourges lors du TIC, la plupart des personnes concernées étant sur place à cette occasion.

Anna tient à remercier Michel BOTTON pour le soutien et l'aide apportés sur les Pôles.

12) DELEGATION JEUNESSE

-- Challenge Benjamin Régional : Suite au courrier envoyé par le Secrétaire Général de la Ligue, seul le CS Bourges se porte candidat à cette organisation. Le Comité Directeur entérine cette candidature.

-- Panier d'Or (U11) : A ce jour, aucune candidature ne nous est parvenue pour cette manifestation. Le club de St Avertin s'étant proposé pour renouveler sa candidature pour la 2ème année consécutive, nous acceptons et lui confions à nouveau cette organisation.

-- Basket d'Or (U9) : le club de St Pierre des Corps s'étant également proposé pour une nouvelle organisation, et en l'absence d'autre candidature, le Comité Directeur la lui confie.

-- Nous tenons à remercier ces 3 clubs pour leur implication sur ces actions.

13) BUREAU DIRECTEUR

-- Consultation à distance (28-10-2015) :

Révision d'une sanction pécuniaire concernant le Statut de l'Entraîneur (voir Procès-Verbal joint).

-- Forfait Général et Sanctions sportives :

Ce jour, le Bureau Directeur a validé, à l'UNANIMITE, les propositions de la Commission Sportive Seniors : Présents = 9 - Votants = 8 – Pour = 8 – Contre = 0 – Abstentions = 0

XI) QUESTIONS DIVERSES

1) CHAMPIONNATS INTERDEPARTEMENTAUX

Patrick CASSEGRAIN rappelle que chaque Comité devrait valider les dérogations pour la catégorie dont il a la charge. Il fait remarquer que si tout le monde respectait le règlement, il n'y aurait pas besoin de dérogations. Cette situation lui impose d'en effacer 3 pages chaque semaine.

Il fait également remarquer que nous avons 32 championnats inscrits sur notre site. Cela est dû aux phases de brassage pour lesquelles on crée un nouveau championnat pour chacune

au lieu de créer une nouvelle phase dans le même championnat. Il est difficile de s'y retrouver.

Thierry BALESTRIERE estime que c'est une mauvaise utilisation de l'outil FBI. Il nous informe qu'à terme, dans le Système FBI, la gestion des joueurs brûlés, entre autres, sera faite automatiquement.

2) Michel BOTTON regrette que nous n'ayons pas encore pris le temps d'étudier les missions des CTF Ligue pour cette saison.

3) CONSEIL D'HONNEUR

Jacky RAVIER, représentant le Conseil d'Honneur, tient à nous féliciter et nous remercier d'avoir autant de passion pour la gestion des affaires de la Ligue.

Il remarque que nous avons beaucoup de travail. Il se souvient quand, en 1996, l'informatique en était à ses débuts : le système à l'époque en était à ses balbutiements.

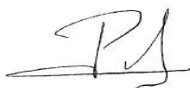
Aujourd'hui, on demande toujours plus à nos informaticiens. Faisons confiance à ces gens compétents.

Récompenses CROS : le Conseil d'Honneur sera en charge de trouver des personnes (ou structures) susceptibles d'être récompensés.

Le Président nous remercie pour la bonne tenue de nos travaux, en dépit de leur longueur.

Fin de la réunion 23H15.

Le Secrétaire Général



Le Président



Annexes : Procès-Verbal Bureau Directeur (consultation à distance) du 28-10-2015
Procès-Verbal Bureau Directeur (sanctions) du 06-11-2015

Ligue du Centre de Basket - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket:



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://ligueducentredebasketball.com>



**PROCES-VERBAL
CONSULTATION A DISTANCE
DU BUREAU DIRECTEUR
28-10-2015**

Objet : Statut Régional de l'Entraîneur - Article 7

Annulation de sanction à l'encontre de
ES NOTRE-DAME D'OE (ERM) et TOURAINE BC (U17M)

Ont été invitées à participer au vote en révision les personnes ayant pris part au vote des sanctions lors de la réunion du Bureau Directeur du Vendredi 02 Octobre 2015 :

Mesdames et Messieurs Fabrice Blachier, Michel Botton, Sophie Gabory, Margaret Géry, Pascal Migeon, Marie-Laure Piget, Pascal Renard, Jannick Ribault, Dominique Tillay.

« Compte tenu des éléments nouveaux apportés au dossier,

Après avis des personnes chargées de l'application et du suivi du Statut de l'Entraîneur,

Le Bureau Directeur A DECIDE, à la MAJORITE des votants, d'annuler les sanctions financières prononcées précédemment à l'encontre des clubs cités en objet. »

Présents = 9 – Votants = 7 – POUR = 6 – CONTRE = 1 – ABSTENTION = 0

Fait à Saran, le 28 Octobre 2015

Le Secrétaire Général

Le Président

Ligue du Centre de Basket - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Partenaires de la
Ligue du Centre de Basket



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://basketcentre.fr>

BUREAU DIRECTEUR DU 06 Novembre 2015

DECISIONS DE SANCTIONS (Forfait et Pénalités Sportives)

CLUB	EQUIPE	RENCONTRE	DATE	MOTIF	SANCTION	
ABEILLE GIEN	PRF			Forfait Général avant début du Championnat	Pénalité Financière - 300€	
AM. NEUVILLE	PRM	St Doulichard BB - Am. Neuville	27-09-15	Joueur Non qualifié (non licencié à la date de la rencontre)	Match perdu par pénalité	
USM OLIVET	PNM	USM Olivet - Vineuil SB	04-10-15	4 licences C1	Match perdu par pénalité	
CTC CHARTRES-LUCE-MAINVILLIERS	PNM	IE CLM - AS Montlouis	11-10-15	4 Licences club porteur au sein d'une IE (au lieu de 5 minimum)	Match perdu par pénalité	
CS BOURGES	ERM	Ballan BC – CS Bourges	18-10-15	4 licences C1	Match perdu par pénalité	
ABC ST J DE BRAYE	U20M	IE Montlouis/ESVD – ABC St JB	10-10-15	Absence Surclassement	Match perdu par pénalité	

Décisions prises à l'UNANIMITE des votants

Présents = 9 – Votants = 8 – Pour = 8 – Contre = 0 – Abstentions = 0